

Diagnosticteur de produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment

RNCP37521 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	220, 230
Formacode(s)	42101, 12582, 22329
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

JUNIA · SIRET : 78370700300035

JUNIA XP · SIRET : 89085431800015

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
RESSOURCES ACADEMIE	98127179400019	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a été créée dans un contexte où les évolutions du secteur du bâtiment ces dernières décennies ont conduit les acteurs de ce secteur à une meilleure prise en compte des enjeux liés au changement climatique et aux usages des énergies et matériaux. Pour parvenir à cet objectif, il y aura nécessité de sensibiliser et former les collaborateurs aux sujets liés à l'économie circulaire afin de permettre son intégration dans les projets de construction conventionnels. Le législateur a acté cette évolution par la Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et ses décrets d'application qui prévoient une harmonisation des pratiques de diagnostic sur les bâtiments à réhabiliter ou à démolir, ainsi qu'une obligation de certification du diagnosticteur, auxquels les maîtres d'ouvrage devront faire appel. Le diagnostic devra ainsi identifier les solutions possibles de réemploi in situ et aussi décrire notamment les modalités techniques et économiques permettant leur dépose sélective et leur réemploi. Le diagnosticteur de produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment réalise le diagnostic de tout un bâtiment pour rédiger un rapport complet. Il trace l'historique de l'utilisation du bâtiment et analyse/prélève les matériaux afin d'identifier les possibilités de réemploi. Il crée également des plans d'évacuation ou de valorisation des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou réhabilitation des bâtiments.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation des éléments du diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Collecte et analyse de l'ensemble des diagnostics réalisés au sein des bâtiments (analyse des données issues des maquettes numériques et issues de la nomenclature BIM et tous autres documents)

Réalisation d'une visite de conformité sur site (vérification de la conformité des plans, constatation sur site de la

présence de différents matériaux...)

Mise en œuvre d'un processus de veille technique et réglementaire

Rédaction du CCTP en tenant compte de l'historique du bâtiment (documents techniques collectés et identifiés)

Contractualisation avec l'acheteur public ou le client (négociation et définition des indicateurs de suivi)

Recensement des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Inventaire et qualification des produits, équipements, matériaux et déchets du site

Classification des produits, équipements, matériaux et des déchets du site

Evaluation de l'état et/ou des performances des produits, équipements, matériaux et des déchets du site

Appréciation et décompte des produits, équipements, matériaux et des déchets du site

Réalisation du diagnostic sur site des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (analyse de cycle de vie, sondages, analyse de plan

Identification des aspects techniques, environnementaux et sanitaire et analyse de performance

Identification des besoins de diagnostics complémentaires à partir de relevé sur site

Evaluation du potentiel de réemploi, de recyclage et valorisation des déchets

Conclusions et proposition de préconisations de mise en œuvre d'action de réemploi, de recyclage ou de valorisation issues du diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Synthèse de l'analyse diagnostique réalisée sur site

Conseils clients sur des potentiels de revalorisation et de réemploi de déchets

Rédaction d'un plan d'action synthétisant l'ensemble des préconisations établies lors du diagnostic ainsi que les recommandations en matière environnementale

Rédaction et présentation d'un rapport de diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer l'instruction du diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets sur le plan technique et commercial

Collecter les informations relatives aux flux de déchets sur les plans, maquettes BIM, CCTP, les informations cadastrales du site et tous autres documents ou informations afin d'en extraire les données nécessaires à la préparation du diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Rassembler les données techniques du bâtiment dans la nomenclature BIM, en vérifiant la composition des lots et l'état des matériaux identifiés afin d'organiser et de quantifier les matériaux à diagnostiquer

Évaluer les unités d'inventaire (bâtiments anciens, classés, sites industriels...) et leur état sanitaire en se basant sur des observations ou à partir des diagnostics obligatoires pour permettre une conduite du diagnostic en toute sécurité et des conditions favorable d'accès au chantier (absence d'amiante, vétusté des matériaux...)

Vérifier la réglementation relative au diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment, en se reportant aux différentes normes et décrets relatif à la typologie de site afin de calibrer son diagnostic en tenant compte des contraintes réglementaire et ainsi, préparer la visite de chantier en conséquence

Réaliser une collecte de l'information technique, économique, réglementaire en vigueur dans son domaine de spécialité, par des actions de veille régulière, pour analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation et s'assurer ainsi de l'adaptation régulière aux évolutions notamment réglementaires

Réaliser une veille active en intégrant des réseaux dédiés à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment en liant des partenariats ou en participant à des manifestations et événements du secteur afin de disposer d'une vision fine et actualisée des possibilités de réemploi et revalorisation des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Rédiger le CCTP (cahiers des clauses techniques et particulières) en synthétisant l'ensemble des éléments techniques et opérationnels afin de cadrer la réalisation de la prestation de diagnostic et permettre à l'acheteur public ou au client de contrôler l'avancement du chantier en s'appuyant sur des indicateurs qualifiés

Concevoir sa proposition commerciale en intégrant des méthodes qui régissent les activités d'économie circulaire et le chiffrage global du projet (coût et délais) afin de finaliser la contractualisation avec l'acheteur public ou le client et d'inscrire le diagnostic dans une démarche vertueuse

Evaluer les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment
Identifier les différentes typologies des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, leur état sanitaire, leur code déchet (classification ADEME) en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments afin de compléter les documents d'inventaire et assurer leur exhaustivité

Identifier la qualité vénale et l'état sanitaire des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments du système constructif et des infrastructures techniques en vue d'évaluer les possibilités de revalorisation

Recenser les équipements de production de chaleur, de production d'électricité et de ventilation en effectuant un relevé sur site afin de programmer leur réemploi dans le cadre du projet de rénovation énergétique

Identifier les caractéristiques (provenance et nature) des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site, sur maquette numérique et/ou sur plan des éléments afin d'en évaluer leurs potentiels de réutilisation, recyclage et de valorisation

Classifier les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en analysant les maquettes BIM, les plans du bâtiment et en effectuant des relevés visuels sur site et/ou sur plan des éléments pour compléter les documents d'inventaires (Document CERFA) de façon exhaustive et conforme

Évaluer les performances techniques à l'usage des produits de réemploi/recyclage en réalisant des essais mécaniques, des prélèvements ou des sondages destructifs ou non destructifs afin de définir les procédures de requalification et déterminer les conditions de mise en œuvre pour le client

Évaluer l'état d'altération des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment en fonction de l'état vénal, l'état de vétusté, des modalités de construction, de la dépose sélective pour identifier les possibilités de réemploi, de revalorisation ou de recyclage

Quantifier les produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à partir de relevés sur site, des maquettes numérique 3D et à l'aide d'outils de métrage afin que la maîtrise d'ouvrage et les entreprises dédiées aux traitements prennent en compte précisément les métrages, tonnages et volumes de l'ensemble des éléments

Réaliser les diagnostics des produits, équipements, matériaux et déchets pour en déterminer leurs possibilités de réintroduction

Réaliser / mettre en œuvre le diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments possédant un potentiel de réemploi en réalisant une appréciation visuelle et des sondages destructifs afin d'obtenir une meilleure optimisation dans leur valorisation

Analyser le cycle de vie (ACV) d'un produit et ses informations sanitaires, notamment à l'aide des maquettes BIM, de l'étude des flux entrants et sortants et des inventaires afin de calculer la performance environnementale et sanitaire des composantes du bâtiment

Réaliser des sondages destructifs ou non destructifs en préconisant des prélèvements complémentaires et en adaptant ses outils d'investigation afin de s'assurer de la composition des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative des bâtiments et garantir ainsi l'exhaustivité du diagnostic

Positionner les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à l'aide d'un plan ou tout autre document décrivant le bâtiment, afin de déterminer précisément leurs emplacements sur le site et optimiser leur traitement et garantir l'exhaustivité du diagnostic

Analyser les aspects techniques, environnementaux et sanitaires d'aptitude à l'usage des produits réutilisés/recyclés auxquels doit satisfaire le produit en s'appuyant sur les normes produit et les normes d'exécution pour étudier les possibilités de réemploi dans le respect des normes en vigueur et avec pour ambition de conserver la valeur des produits (économie circulaire)

Identifier les besoins de diagnostics obligatoires (amiante, plomb, électricité, gaz, diagnostic performance énergétique et thermique) à partir des observations, analyses et relevés réalisés et au regard de la réglementation pour préconiser les besoins de programmation de diagnostics complémentaires

Répertorier les possibilités de réutilisation et valorisation des déchets inventoriés en s'appuyant sur les acteurs locaux de la filière pour enrichir le diagnostic établi et inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche RSE et d'économie circulaire

Rédiger un rapport de diagnostic des produits, équipement, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments présentant la description du site et les méthodes d'évaluations employées, l'inventaire détaillé, quantifié et localisé des produits, matériaux et déchets, l'estimation de la nature et de la quantité

de matériaux pouvant être réemployés et les recommandations et orientations techniques concernant les filières de valorisation et d'élimination des déchets afin de présenter l'ensemble des données et de conseiller le client / commanditaire du diagnostic pour une prise de décision quant à l'affectation des PEMD identifiés

Conseiller le client en proposant des préconisations de mise en oeuvre

Préconiser le recours aux acteurs locaux de la filière de réemploi, recyclage et élimination des produits, équipements, matériaux et des déchets issus du bâtiment en s'appuyant sur les partenariats ou la veille réalisée sur ce secteur d'activité afin de fournir au client une liste indicative des filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets, et ce afin de permettre à terme de réduire le bilan carbone et les coûts de traitement et aider la prise de décision

Analyser la situation globale du client en mobilisant l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage à l'élimination en s'appuyant sur un réseau de partenaire, sur la veille réalisée sur ce secteur d'activité et l'analyse du besoin du client pour proposer la solution environnementale et technico-économique (logistique et traitement) la plus fiable au commanditaire

Compiler l'ensemble des données recueillies et des éléments de diagnostic à l'aide d'outil statistique et de traitement de texte afin de fournir un rapport de diagnostic structuré au client synthétisant le diagnostic et lui permettant de s'approprier avec aisance les contenus qu'il aura à renseigner sur la plateforme nationale réglementaire PEMD et dans le document CERFA associé

Présenter le rapport de diagnostic au maître d'ouvrage en faisant preuve de pédagogie lors d'une réunion et en s'appuyant sur des outils visuels afin d'en expliquer son contenu et de garantir la bonne compréhension au client

Vulgariser la démarche d'économie circulaire auprès du client en mettant en avant les potentiels de valorisation des matériaux pour convaincre le client de l'impact positif de la démarche d'un point de vue économique et écologique

Sensibiliser les entreprises faisant appel au diagnostiqueur sur les techniques d'éco-conception en diffusant des fiches synthèse ou en conduisant des ateliers de sensibilisation pour agir en prévention et réduire l'impact environnemental et sociétal des chantiers de déconstruction/rénovation futurs

Blocs de compétences

RNCP37521BC01 — Préparer l'instruction du diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets sur le plan technique et commercial

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter les informations relatives aux flux de déchets sur les plans, maquettes BIM, CCTP, les informations cadastrales du site et tous autres documents ou informations afin d'en extraire les données nécessaires à la préparation du diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Rassembler les données techniques du bâtiment dans la nomenclature BIM, en vérifiant la composition des lots et l'état des matériaux identifiés afin d'organiser et de quantifier les matériaux à diagnostiquer

Évaluer les unités d'inventaire (bâtiments anciens, classés, sites industriels...) et leur état sanitaire en se basant sur des observations ou à partir des diagnostics obligatoires pour permettre une conduite du diagnostic en toute sécurité et des conditions favorable d'accès au chantier (absence d'amiante, vétusté des matériaux...)

Vérifier la réglementation relative au diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment, en se reportant aux différentes normes et décrets relatif à la typologie de site afin de calibrer son diagnostic en tenant compte des contraintes réglementaire et ainsi, préparer la visite de chantier en conséquence

Réaliser une collecte de l'information technique, économique, réglementaire en vigueur dans son domaine de spécialité, par des actions de veille régulière, pour analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation et s'assurer ainsi de l'adaptation régulière aux évolutions notamment réglementaires

Réaliser une veille active en intégrant des réseaux dédiés à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment en liant des partenariats ou en participant à des manifestations et événements du secteur afin de disposer d'une vision fine et actualisée des possibilités de réemploi et revalorisation des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments

Rédiger le CCTP (cahiers des clauses techniques et particulières) en synthétisant l'ensemble des éléments techniques et opérationnels afin de cadrer la réalisation de la prestation de diagnostic et permettre à l'acheteur public ou au client de contrôler l'avancement du chantier en s'appuyant sur des indicateurs qualifiés

Concevoir sa proposition commerciale en intégrant des méthodes qui régissent les activités d'économie circulaire et

le chiffrage global du projet (coût et délais) afin de finaliser la contractualisation avec l'acheteur public ou le client et d'inscrire le diagnostic dans une démarche vertueuse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle (réaliser un rapport faisant état de la collecte d'information et produire un cahier des clauses techniques et particulières)

RNCP37521BC02 — Evaluer les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolitions ou de la rénovation du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les différentes typologies des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, leur état sanitaire, leur code déchet (classification ADEME) en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments afin de compléter les documents d'inventaire et assurer leur exhaustivité

Identifier la qualité vénale et l'état sanitaire des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments du système constructif et des infrastructures techniques en vue d'évaluer les possibilités de revalorisation

Recenser les équipement de production de chaleur, de production d'électricité et de ventilation en effectuant un relevé sur site afin de programmer leur réemploi dans le cadre du projet de rénovation énergétique

Identifier les caractéristiques (provenance et nature) des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en effectuant un relevé visuel sur site, sur maquette numérique et/ou sur plan des éléments afin d'en évaluer leurs potentiels de réutilisation, recyclage et de valorisation

Classifier les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments en analysant les maquettes BIM, les plans du bâtiment et en effectuant des relevés visuels sur site et/ou sur plan des éléments pour compléter les documents d'inventaires (Document CERFA) de façon exhaustive et conforme

Évaluer les performances techniques à l'usage des produits de réemploi/recyclage en réalisant des essais mécaniques, des prélèvements ou des sondages destructifs ou non destructifs afin de définir les procédures de requalification et déterminer les conditions de mise en œuvre pour le client

Évaluer l'état d'altération des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation du bâtiment en fonction de l'état vénal, l'état de vétusté, des modalités de construction, de la dépose sélective pour identifier les possibilités de réemploi, de revalorisation ou de recyclage

Quantifier les produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à partir de relevés sur site, des maquettes numérique 3D et à l'aide d'outils de métrage afin que la maîtrise d'ouvrage et les entreprises dédiées aux traitements prennent en compte précisément les métrages, tonnages et volumes de l'ensemble des éléments

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle (réaliser un inventaire des matériaux à disposition, équipements, produits et déchets issus de la démolition ou rénovation significative d'un bâtiment)

RNCP37521BC03 — Réaliser les diagnostics des produits, équipements, matériaux et déchets pour en déterminer leurs possibilités de réintroduction

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser / mettre en œuvre le diagnostic des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments possédant un potentiel de réemploi en réalisant une appréciation visuelle et des sondages destructifs afin d'obtenir une meilleure optimisation dans leur valorisation

Analyser le cycle de vie (ACV) d'un produit et ses informations sanitaires, notamment à l'aide des maquettes BIM, de l'étude des flux entrants et sortants et des inventaires afin de calculer la performance environnementale et sanitaire des composantes du bâtiment

Réaliser des sondages destructifs ou non destructifs en préconisant des prélèvements complémentaires et en adaptant ses outils d'investigation afin de s'assurer de la composition des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative des bâtiments et garantir ainsi l'exhaustivité du diagnostic

Positionner les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments à l'aide d'un plan ou tout autre document décrivant le bâtiment, afin de déterminer précisément leurs emplacements sur le site et optimiser leur traitement et garantir l'exhaustivité du diagnostic

Analyser les aspects techniques, environnementaux et sanitaires d'aptitude à l'usage des produits réutilisés/recyclés auxquels doit satisfaire le produit en s'appuyant sur les normes produit et les normes d'exécution pour étudier les possibilités de réemploi dans le respect des normes en vigueur et avec pour ambition de conserver la valeur des produits (économie circulaire)

Identifier les besoins de diagnostics obligatoires (amiante, plomb, électricité, gaz, diagnostic performance énergétique et thermique) à partir des observations, analyses et relevés réalisés et au regard de la réglementation pour préconiser les besoins de programmation de diagnostics complémentaires

Répertorier les possibilités de réutilisation et valorisation des déchets inventoriés en s'appuyant sur les acteurs locaux de la filière pour enrichir le diagnostic établi et inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche RSE et d'économie circulaire

Rédiger un rapport de diagnostic des produits, équipement, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments présentant la description du site et les méthodes d'évaluations employées, l'inventaire détaillé, quantifié et localisé des produits, matériaux et déchets, l'estimation de la nature et de la quantité de matériaux pouvant être réemployés et les recommandations et orientations techniques concernant les filières de valorisation et d'élimination des déchets afin de présenter l'ensemble des données et de conseiller le client / commanditaire du diagnostic pour une prise de décision quant à l'affectation des PEMD identifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas (production écrite comportant le rapport de diagnostic)

RNCP37521BC04 — Conseiller le client en proposant des préconisations de mise en oeuvre S'agissant

LISTE DE COMPÉTENCES

Préconiser le recours aux acteurs locaux de la filière de réemploi, recyclage et élimination des produits, équipements, matériaux et des déchets issus du bâtiment en s'appuyant sur les partenariats ou la veille réalisée sur ce secteur d'activité afin de fournir au client une liste indicative des filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets, et ce afin de permettre à terme de réduire le bilan carbone et les coûts de traitement et aider la prise de décision

Analyser la situation globale du client en mobilisant l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage à l'élimination en s'appuyant sur un réseau de partenaire, sur la veille réalisée sur ce secteur d'activité et l'analyse du besoin du client pour proposer la solution environnementale et technico-économique (logistique et traitement) la plus fiable au commanditaire

Compiler l'ensemble des données recueillies et des éléments de diagnostic à l'aide d'outil statistique et de traitement de texte afin de fournir un rapport de diagnostic structuré au client synthétisant le diagnostic et lui permettant de s'approprier avec aisance les contenus qu'il aura à renseigner sur la plateforme nationale réglementaire PEMD et dans le document CERFA associé

Présenter le rapport de diagnostic au maître d'ouvrage en faisant preuve de pédagogie lors d'une réunion et en s'appuyant sur des outils visuels afin d'en expliquer son contenu et de garantir la bonne compréhension au client

Vulgariser la démarche d'économie circulaire auprès du client en mettant en avant les potentiels de valorisation des matériaux pour convaincre le client de l'impact positif de la démarche d'un point de vue économique et écologique

Sensibiliser les entreprises faisant appel au diagnostiqueur sur les techniques d'éco-conception en diffusant des fiches synthèse ou en conduisant des ateliers de sensibilisation pour agir en prévention et réduire l'impact environnemental et sociétal des chantiers de déconstruction/rénovation futurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport écrit et soutenance (rédaction d'un plan détaillé explicitant des actions de conseils et préconisations)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises du bâtiment

Bureaux d'études

Diagnostiqueur indépendant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Diagnostiqueur produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment (PEMD)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le diagnostiqueur PEMD est impacté par diverses dispositions réglementaires :

- la “RE 2020” (Réglementation environnementale 2020) qui est la nouvelle norme relative à la construction et qui implique la prise en compte de l'analyse du cycle de vie des matériaux et déchets sur les chantiers
- l'obligation du “diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus des bâtiments” à partir du 1er janvier 2022, en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage vers une Économie Circulaire) et suite à la parution des décrets 2021-821 et 2021-822 du 25 juin 2021
- la mise en œuvre de la “REP PMCB” (Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment) à partir de janvier 2022
- Arrêté du 10 juin 2022 portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment
- Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Décret n° 2021-821 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments
- Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments
- Les textes réglementaires relatifs au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments sont applicables depuis le 1er janvier 2022

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La sélection des candidats comprend :

- Un dossier de candidature avec CV et lettre de motivation
- Des tests de positionnement
- Un entretien individuel de sélection

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Etre titulaire d'une certification de niveau 5

ou

Justifier d'un niveau 4 ou équivalent, posséder une expérience professionnelle dans le domaine du contrôle et diagnostic technique du bâtiment (1 an minimum) et posséder des aptitudes professionnelles à l'exercice des métiers du bâtiment validé par un entretien professionnel mettant en lien les expériences professionnelles ou extra professionnelles du candidat avec des activités ou des compétences du Diagnostiqueur de produits, équipements, matériaux et déchets issus des bâtiments

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 membre interne à l'organisme certificateur

3 professionnels du secteur, extérieurs à l'organisme et ayant au moins une certification de même niveau que la certification visée et/ou plusieurs années d'expérience dans le secteur d'activité

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 429 €
Selon la branche	6 000 € – 16 190 €
Prise en charge	Branches concernées
11 429 €	Valeur par défaut · 205 branches
16 190 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNEFP des commerces de gros
13 333 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
12 681 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
9 600 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
8 100 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36312, RNCP36366

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.junia.com/fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37521/>